

Budget primitif 2026 : Le conseil départemental de Loir-et-Cher vote un budget réaliste et ambitieux

Réunis en session plénière ce jeudi 5 février, les élus du conseil départemental de Loir-et-Cher ont, quelques jours après l'adoption du budget de l'État par le gouvernement Lecornu au moyen de l'article 49.3 de la Constitution, voté le budget primitif du département pour l'année 2026. Dans un contexte économique particulièrement dégradé, le conseil départemental a malgré tout fait le choix de maintenir un niveau d'investissement ambitieux. Un hommage à Michel Dupiot, ancien président du conseil général décédé le 15 janvier dernier, a également été rendu.

Malgré un contexte national marqué par la dégradation certaine des finances publiques, avec des conséquences particulièrement lourdes pour les collectivités, le Loir-et-Cher maintient un cap ambitieux pour 2026, marqué par une stratégie d'investissement relevant d'un choix politique fort et volontariste, au service direct des Loir-et-Chériens et de l'attractivité du territoire. Conformément aux [orientations budgétaires](#) présentées mi-janvier, le département de Loir-et-Cher a voté un budget équilibré en dépenses et en recettes de 455,4 millions d'euros (M€).

Concernant les dépenses, elles s'élèvent à 387,2 M€ pour la section de fonctionnement et 68,2 M€ pour la section d'investissement (58 M€ hors remboursement du capital de la dette). Les recettes, pour leur part, s'établissent à 405,6 M€ pour le fonctionnement et 49,8 M€ pour l'investissement. Cette structuration du budget, comprenant une épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, permet de couvrir le remboursement en capital de la dette pour 10,2 M€ et d'auto-financer une partie des investissements à hauteur de 8,2 M€. Si l'épargne nette s'améliore par rapport au budget primitif 2025 (où elle s'élevait à 2 M€), son niveau reste, comme pour de nombreux départements, préoccupant et continue d'interroger le modèle de financement des départements.

Les solidarités restent la grande priorité départementale

Comme depuis de nombreuses années, le budget consacré aux solidarités reste le premier poste de dépenses avec 283 M€ (masse salariale comprise). Une affectation qui représente 62 % du budget global et témoigne de l'engagement constant du département envers les plus vulnérables. Au total, 72 M€ sont consacrés à l'insertion et au logement, 65 M€ aux personnes handicapées, 74 M€ à l'autonomie des personnes âgées, et 72 M€ à l'enfance, à la famille et à la santé.

À noter qu'entre 2020 et 2026, la collectivité a consenti un effort sans précédent en faveur des solidarités, avec une augmentation du budget alloué de près de 44 M€. 47 % de cette hausse ont été consacrés à l'enfance et 17,7 % à l'autonomie.

Néanmoins, sur ce sujet, le déficit de compensation des allocations individuelles de solidarités (AIS) par l'État crée toujours une charge importante pour le département et fragilise de manière significative son équilibre. « *Nous maintenons, via Départements de France, la pression pour obtenir l'application stricte de juste compensation : chaque compétence transférée doit être intégralement financée par l'État* », a tenu à rappeler Philippe Gouet, président du conseil départemental.

Des investissements importants pour l'avenir du territoire

Contrairement à de nombreux départements, le conseil départemental de Loir-et-Cher maintient, en 2026, ses grands programmes de soutien aux communes et communautés de

communes (DDSR, DDAD, DDMA) à hauteur de 7,5 M€, sur une enveloppe totale de 19 M€ dédiée au développement durable, à l'aménagement ainsi qu'à la promotion du territoire. Le département continuera également d'investir pour l'avenir du Loir-et-Cher à travers de grands projets tels que la passerelle sur la Loire. Et puisque l'avenir, c'est aussi la jeune génération, 33 M€ sont consacrés, en 2026, à l'éducation, la jeunesse et aux collèges (équipement et rénovation). 57 M€ sont également dédiés aux routes, ponts et bâtiments départementaux.

Comme l'an passé, le conseil départemental réaffirme également son attachement à la culture, au sport et à la vie associative en y consacrant 11 M€. Le budget 2026 comprend également un soutien au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de 22 M€.

Budgets annexes

Outre ce budget principal, quatre budgets annexes ont également été votés : 1,8 M€ pour le laboratoire d'analyses médicales, 1,2 M€ pour le service « qualité de l'eau », 1,7 M€ pour le Fonds de solidarité pour le logement ainsi que 1,2 M€ pour l'aérodrome de Blois-Le Breuil.



« Je tiens à souligner le caractère particulièrement ambitieux de notre programmation d'investissement. Maintenir un tel niveau d'équipement, malgré nos faibles marges de manœuvre en fonctionnement, constitue un choix politique fort et volontariste au service direct des Loir-et-Chériens et de l'attractivité du territoire », a indiqué Philippe Gouet.

« Nous passons de la responsabilité à la discipline, pour transformer l'équilibrisme en audace. Le constat est clair : sans nos arbitrages mesurés, nous serons aujourd'hui dans la même impasse financière que beaucoup d'autres départements. Cette discipline est ce qui nous permet de rester en mouvement, d'innover et de déployer nos politiques publiques au moment même où le système national vacille », a déclaré Claire Foucher-Maupetit, rapporteure du budget.